

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE, LOCATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 1 janvier 2022

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 80000 € : 8 % TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 5000 € TTC.
- Pour un prix de vente compris entre 80001 € et 150000 € : 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 150001 € et 300000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 300001 € et 700000 € : 5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 700001 € : 4 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.

Avis de valeur : 150 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

11 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur

11 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire

12 TTC par m² de surface habitable (zone très tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 7 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Loyer HT annuel	Honoraires
Forfait	15% du loyer annuel HT

Société AOUM 21 SAS , au capital de 2500 € - Siège social : 9 RUE PAUL BERT 92700 COLOMBES - RCS NANTERRE n° 844205211 - Carte professionnelle CPI n° 9201 2018 000 038 731 délivrée par CCI PARIS IDF

Garant : ALLIANZ IARD , 1 COURS MICHELET 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX